



**JPO 2023 : Samedi 04 février (9h-15h)**

**Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles**

[Tapez une citation prise dans le document ou la synthèse d'un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n'importe où dans le document. Utilisez l'onglet Outils de zone de texte pour modifier la mise en forme de la zone de texte de la citation.]

## **CPGE LETTRES**



### **PRESENTATION GENERALE**

La scolarité se déroule sur deux ans :

- La première année, appelée **Lettres supérieures** ou **Hypokhâgne**, est ouverte aux élèves titulaires du baccalauréat général
- La deuxième année, appelée **Première supérieure** ou **Khâgne** comporte deux voies, calées sur les concours de recrutement des Ecoles Normales Supérieures :
  - a) soit la classe de première supérieure « Ulm/Sèvres » à Paris
  - b) soit la classe de première supérieure « Lettres et Sciences Humaines » (LSH) à Lyon

**Les étudiants du Joséphine Baker poursuivent leur formation soit au lycée Saint Sernin (khâgne moderne), soit au lycée Fermat (khâgne classique). Une convention garantit l'accueil des étudiants admis en khâgne.** Toutefois seuls les optants latin 4h peuvent prétendre passer en khâgne classique.

Aucun redoublement de la classe de première année n'est autorisé sauf en cas de maladie ou d'accident grave. Le passage en deuxième année est décidé par le conseil de classe du second semestre.

Un étudiant admis en Première Supérieure souhaitant intégrer une Khâgne plus adaptée à son profil et à ses objectifs peut être autorisé à s'inscrire dans un autre lycée avec l'accord du chef d'établissement d'accueil.

### **LES ENSEIGNEMENTS**

Les horaires hebdomadaires, en première et deuxième année, sont fixés selon les tableaux indicatifs ci-après. Il faut y ajouter en première comme en seconde année des interrogations orales de trente minutes par matière et par trimestre (trois par an), ainsi qu'un après-midi de devoirs hebdomadaires sur table.

L'enseignement s'organise autour des disciplines communes à toutes les filières et d'enseignements à option à choisir dès la première année.

**PREMIERE ANNEE : Lettres Supérieures ou « Hypokhâgne »**

<b>DISCIPLINES</b>	<b>COURS</b>
<b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>	
Philosophie	4
Français	5
Histoire	5
Langue vivante étrangère A (all, ang, esp)	4
Géographie	2
Education physique et sportive	2
Langues et culture de l'Antiquité	3 (a)
Langue vivante étrangère B (all, ang, esp)	2 (b)
<b>ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (au choix)</b>	
Module de spécialité latin	2 (c)
Langue vivante étrangère B (all, ang, esp)	2
Géographie	2

(a) 1 heure en classe entière de culture antique + 2 heures de latin, soit niveau débutant, soit niveau confirmé.

(b) à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, tout étudiant qui a choisi de suivre des enseignements complémentaires de durée égale ou supérieure à quatre heures (langue ancienne, options artistiques...) peut, à sa demande, être dispensé de l'enseignement obligatoire des deux heures de langue vivante étrangère B.

(c) soit deux heures de niveau débutant, soit deux heures de niveau confirmé.

**SECONDE ANNEE : Première Supérieure ou « Khâgne » (voie A/L)**

**1) Préparation du Concours LSH**

Consulter le site du lycée Saint Sernin à l'adresse suivante :

<http://prepa.stsernin.free.fr/sommaire.php3>

**2) Préparation du Concours Ulm**

Consulter le site du lycée Fermat à l'adresse suivante :

[http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lyc-fermat-toulouse/rens\\_cpge/lettres.php](http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lyc-fermat-toulouse/rens_cpge/lettres.php)

## LES CONCOURS ET LES DÉBOUCHÉS

A/ La scolarité en Classe Préparatoire littéraire a pour objectif premier de préparer aux concours des **Ecoles Normales Supérieures**. Ces concours sont régis par les mêmes principes : des épreuves d'admissibilité (écrit) et des épreuves d'admission (orales). Au terme de la première année indéterminante, les étudiants peuvent se présenter aux concours de :

- **L'ENS de Paris** : les épreuves d'admissibilité portent sur le français, la philosophie, l'histoire, une langue vivante, une langue ancienne et une matière optionnelle au choix (commentaire littéraire, commentaire philosophique, seconde langue ancienne, seconde langue vivante, histoire des arts, musique, théâtre ou cinéma-audiovisuel).
- **L'ENS LSH de Lyon** : les épreuves portent sur les mêmes matières, à l'exception de la langue ancienne, remplacée par la géographie ; même choix pour la matière optionnelle.
- **L'ENS de Paris Saclay** : 8 ou 9 places sont proposées aux anglicistes à la préparation ENS ex-Cachan (même banque d'épreuves à l'écrit que l'ENS Lyon, à l'exception de la géographie) + 3 épreuves orales : épreuve LVB (texte de presse), épreuve « enregistrement » LVA anglais (thème choisi tous les deux ans), épreuve de littérature (hors programme).

B/ D'autres grandes écoles sont désormais accessibles au terme des deux années de CPGE Lettres à partir de la Banque d'Epreuves Littéraire (**BEL**) déjà partagée par les deux ENS et qui permet de rejoindre au total 50 établissements différents :

- **Le Celsa** (école supérieure de journalisme et de communication rattachée à Paris IV)
- **Les écoles de commerce du concours BCE** (HEC, ESSEC, ESCP-EAP)
- **Les écoles de commerce du concours Ecricome** (BEM, EUROMED, ICN, ...)
- **L'école des Chartes**
- **L'ESIT** (école de traduction et d'interprétariat de Paris III)
- **Des IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes et Toulouse)
- **L'ismapp** (Institut supérieur du management public et politique)
- **L'ISIT** (Institut de management et de communication interculturels)
- **Etc.**

C/ Au-delà des grandes écoles, la formation en CPGE Lettres permet d'**obtenir des équivalences** en **Faculté de Lettres** (en première et deuxième année, voire en troisième année pour les « cubes » qui refont la deuxième année) ou en **Faculté de Droit** (en première année seulement). L'inscription en double cursus à l'UT2 Jean Jaurès est obligatoire pour les équivalences, ce qui est aussi une sécurité en cas d'abandon de la formation en cours d'année (ce qui n'est pas possible à l'UTC qui propose seulement une dispense et non pas une équivalence de la L1 de Droit).

La formation suivie en CPGE étant intégrée au système du LMD, elle permet l'obtention de **60 crédits ECTS** en fin d'hypokhâgne et 120 crédits ECTS en fin de khâgne, sur proposition du conseil de classe. Ces crédits peuvent être validés par n'importe quelle Université au titre de la VES (validation des études supérieures) dans les disciplines suivies par l'étudiant. En cas de validation totale, l'étudiant devient titulaire de la L1 ou de la L2 délivrée par le département concerné de cette Université. Pour les étudiants inscrits à l'UT2 Jean Jaurès, c'est le conseil de classe qui octroie l'équivalence d'une ou plusieurs L1.

Les étudiants qui poursuivent leurs études à l'Université après une ou plusieurs années de classe préparatoire réussissent, le plus souvent, très bien leur parcours. Le passage par une CPGE Lettres leur a fourni des acquis méthodologiques et une solide culture générale pour accomplir un parcours brillant à l'Université. La plupart d'entre eux dépassent le niveau du Master et réussissent notamment aux concours de recrutement de l'enseignement (**CAPES et AGREGATION**).

## CONDITIONS D'ADMISSION

Les années passées en CPGE Lettres sont des années d'exigence intellectuelle, de rencontres partagées et de découvertes. On y étudie simultanément toutes les disciplines qui constituent la culture littéraire. On y apprend à n'être pas trop tôt spécialiste et à s'enrichir des différents domaines de la culture.

**Le lycée Joséphine Baker propose 6 places d'internat « externé » pour des étudiants boursiers prioritairement (filles ou garçons). Il s'agit d'un partenariat avec le CROUS Toulouse qui réserve des chambres universitaires à proximité de l'université Jean Jaurès et du lycée. Pour pouvoir bénéficier de ces places, il faut candidater « avec internat » sur Parcoursup et constituer en parallèle un DSE au CROUS Toulouse.**

Une procédure informatique (PARCOURSUP) est mise en place pour le recrutement au plan national.

Les renseignements individuels, la liste des établissements sollicités et des voies choisies sont à saisir sur le site [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr).

Les dossiers sont accompagnés des pièces indiquées, et complétés par les appréciations des professeurs et du Chef d'établissement. L'établissement d'origine se charge d'envoyer les dossiers aux établissements demandés (procédure dématérialisée).

Les propositions d'admission seront accessibles sur le site de fin mai à mi-juillet.

Les **candidats admis** seront invités à une **réunion début juillet** pour s'inscrire et se verront remettre une **bibliographie de rentrée** afin de préparer pendant les vacances d'été leur intégration de la classe préparatoire.



— COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT —

**LYCÉE POLYVALENT JOSEPHINE BAKER  
85, Avenue Jean Baylet  
31081 TOULOUSE CEDEX**

**05 61 43 21 21  
05 61 43 21 43 (fax)**

**Adresse électronique : [0311323V@ac-toulouse.fr](mailto:0311323V@ac-toulouse.fr)**